

**DEC21014DAJ**

**Décision du 25 janvier 2021 portant prolongation du mandat de Mme Chantal GASCUEL en qualité de Directrice Scientifique adjointe « Environnement »**

**Le Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,**

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment ses articles R. 831-3 et R. 831-8,

Vu le décret du 21 octobre 2020 (JO du 22 octobre 2020) portant nomination de M. Philippe MAUGUIN, en qualité de Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Vu la décision du 23 mai 2017 portant nomination de M. Thierry CAQUET, en qualité de Directeur Scientifique « Environnement » pour une durée de quatre ans à compter du 1<sup>er</sup> juin 2017,

Vu la décision du 14 juin 2017 portant nomination de Mme Chantal GASCUEL, en qualité de Directrice Scientifique adjointe « Environnement » pour une durée de quatre ans à compter du 1<sup>er</sup> mars 2017,

Vu la décision du 1<sup>er</sup> janvier 2020 (note de service 2020-01) portant organisation des Directions et Délégations du siège de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

**Décide :**

**Article 1 :**

A compter du 1<sup>er</sup> mars 2021 et jusqu'au 31 mai 2021, Mme Chantal GASCUEL, Directrice de Recherche, est prolongée dans ses fonctions de Directrice Scientifique adjointe « Environnement ».

Fait à Paris, le 25 janvier 2021

Le Président de l'Institut national de recherche pour  
l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Philippe MAUGUIN



**Le Président de l'Institut national de recherche pour  
l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,**

**à**

**Mme Chantal GASCUEL**

**Présidence**

CJ/PR/SR/DEC21014DAJ

Objet : Décision de prolongation de mandat

Paris, le 25 janvier 2021

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint copie de la décision aux termes de laquelle vous êtes prolongée dans vos fonctions de Directrice Scientifique adjointe « Environnement » pour une durée de trois mois à compter du 1<sup>er</sup> mars 2021.

Le Président de l'Institut national de recherche pour  
l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Philippe MAUGUIN



**la science pour la vie, l'humain, la terre**

Copie (par mail) à :

M. Mauguin, Président d'INRAE

M. Marty, Directeur Général Délégué aux Ressources

Mme Cherbut, Directrice Générale Déléguée Science et Innovation

M. Flammarion, Directeur Général Délégué à l'Expertise et à l'Appui aux Politiques Publiques

M. Malpaux, Directeur des Ressources Humaines et du développement durable

M. Martin, Agent comptable principal

M. Julien, Directeur de la DiFA

M. Kao, Directeur Enseignement Supérieur Sites et Europe

Mme Vinzant, Directrice de la Communication

Mme Janet, Directrice des Affaires Juridiques

M. Saint, Directeur de DIAGONAL

Mme Lebonvallet, Secrétaire Générale du Collège de Direction

Mme Guéritat, Directrice de l'unité CODIR

Mme Lucas, Présidente du Centre de Recherche Bretagne-Normandie

M. Caquet, Directeur Scientifique « Environnement »

M. Gicquel, Agent comptable secondaire du Centre de Recherche Bretagne-Normandie

M. Levy (DSI-PILS)

Mme Girard (DSI-PILS)

M. Rossignol (DRH-DAP)